

Le Mans, le 6 novembre 2023,



Arrêté n°SAGJ-23-052

Portant sur la composition du bureau de vote dans le cadre du renouvellement partiel du conseil d'UFR de l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de Gestion (Scrutin du 9 novembre 2023)

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU CONSEIL D'UFR DE L'UFR DE DROIT, DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Scrutin du 9/11/2023

- Vu** le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.719-1 et L719-2 et D. 719-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté SAGJ-23-048 du 19 octobre 2023 portant sur l'organisation du renouvellement partiel des membres du conseil d'UFR de l'UFR de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion - Scrutin du 9 novembre 2023 ;
- Vu** l'arrêté SAGJ-23-051 du 26 octobre 2023 portant sur la recevabilité des candidatures dans le cadre du renouvellement partiel des membres du conseil d'UFR de l'UFR de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion - Scrutin du 9 novembre 2023 ;
- Vu** l'arrêté n°SAGJ-23-039 du 31 août 2023 du Président de l'Université portant sur la composition du comité électoral consultatif de l'établissement ;
- Vu** les statuts de l'UFR de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 23 novembre 2017 ;
- Vu** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.

Le Mans, le 6 novembre 2023,



Arrêté n°SAGJ-23-052

Portant sur la composition du bureau de vote dans le cadre du renouvellement partiel du conseil d'UFR de l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de Gestion (Scrutin du 9 novembre 2023)

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
ARRETE**

ARTICLE 1 - Composition du bureau de vote

En application des dispositions de l'article 5.2 de l'arrêté SAGJ-23-048 du 19 octobre 2023, la composition du bureau de vote est arrêtée comme suit :

Bureau de vote : Hall du bâtiment Gide, campus du Mans

Président du Bureau : Pierre-Louis BOYER, Doyen de l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de Gestion

Assesseurs
Sandrine ROHEE
Marie-Bernadette COMPAIN
Nadège BRULE
Hélène AOUADJ
Amélia BLOT
Audrey EVRARD
Paulien MABILEAU
Noémy DUBRAY
Cathy TULLIFER
Nathanaëlle COMBES
Madison AKAN
Lorette BRISEBOURG

ARTICLE 2 - Exécution

La responsable administrative de l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Publication

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'université www.univ-lemans.fr, rubriques « Université », « Elections 2023- Composantes » et « Actes réglementaires » et affiché à l'accueil du bâtiment Enseignement de l'UFR de Droit, des Sciences économiques et de gestion.

Pascal LEROUX